

portant promotions ou nominations
à titre normal et militaire dans
l'Ordre du Mérite du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND - MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN

- Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu la loi n° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin et la loi n°2002-17 du 07 février 2007 qui l'a modifiée et complétée ;
- Vu la loi n°87-018 du 21 septembre 1987 portant Création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2009-051 du 02 mars 2009 portant nomination de Madame Koubourath OSSENI en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le décret n° 2013- 265 du 12 juin 2013 portant nomination de Monsieur Roger Imorou GARBA en qualité de Vice -Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu les décrets n°99-243 du 14 mai 1999 et 2013-390 du 26 septembre 2013 portant nomination des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- Vu le compte rendu intégral avec les conclusions issues des travaux de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 15 avril au 29 mai 2015 ;



DECRETE

Article 1^{er} : Sont promus à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnels militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

Cabinet Militaire

- Sergent-Chef YAROU Olivia (Ch/OMB par Décret n°2006-452 du 31/03/2006.

Forces Aériennes

- Colonel GBAGUIDI Cokou Charles (Ch/OMB par Décret N°2005-501 du 12/08/2005).

Article 2 : Sont nommés à titre normal et militaire dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang de la date de leur réception dans l'ordre, les personnels militaires des Forces Armées Béninoises dont les noms suivent :

Cabinet Militaire

- *Adjudant* DOSSA Grégoire Antonin ;
- *Adjudant-Chef* AMOUSSOU Joseph ;
- *Maréchal des Logis-Chef* KOUAGOU M'PO Samuel ;
- *Adjudant-Chef* SEFANDE Guy ;
- *Adjudant* BA-AGBA Amoussa ;
- *Adjudant* CHABI GUISSO Orou Tassounon.

Forces Terrestres

- *Sergent-Chef* AHOMAGNON Sèlomè Emilienne ;
- *Sergent-Chef* ALASSANE MAWE Sèni ;
- *Sergent-Chef* DEBALLY Gbèdodé Anicet ;



- *Adjudant* BOKO Inoussa Moukaïla ;
- *Adjudant* KOUDENOUKPO Gabriel ;
- *Adjudant* MOUSSA Andémi ;
- *Sergent-Chef* HOUNSAMENOU Hontongnon Gaston ;
- *Sergent* WOROU Damagui Rigobert.

Forces Aériennes

- *Adjudant-Chef* MEHINTO Dagbégnon Noël ;
- *Adjudant-Chef* COBA Léon ;
- *Colonel* AYISSOTODE Coffi Emile.

Forces Navales

- *Premier Maître* SOHOU Vignon Alfred ;
- *Maître Principal* YEDEHOME Adrien.

Gendarmerie Nationale

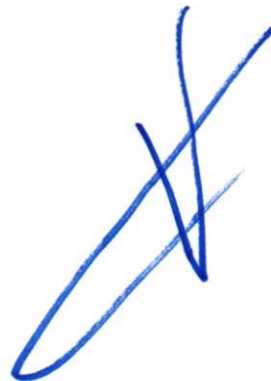
- *Adjudant* AHLINVI Ayaba Lucrèce Pélagie ;
- *Maréchal des Logis-Chef* ADJAKA François ;
- *Adjudant* DEGILA Alexandre Sèdeou Euloge ;
- *Maréchal des logis-Chef* MENSAH Kocou Crépin ;
- *Maréchal des Logis-Chef* FASSINOU Primus Herbert Gbètoho ;
- *Adjudant-Chef* COCOU Mathias ;
- *Adjudant-Chef* BATCHO ATEGUI Hyacinthe Omer K ;
- *Major* ZOGLOMEY Bernard Hyppolyte ;
- *Major* ADOUNSIBA Dossou Barnabé ;
- *Major* BOHOUN Bernard ;
- *Major* BRATIER Charlemagne ;
- *Adjudant-Chef* MAHOUNON Gbètingnan A. Nicolas ;

- Major CAKPO GOSSOU Victor ;
- Adjudant-Chef KOUMAKPO André ;
- Adjudant-Chef GBINDOUN Guy François ;
- Adjudant ODJOUSSOU Ambroise ;
- Adjudant-Chef ELOH Nestor ;
- Adjudant-Chef SOKADJO Oscar Alexandre.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au journal officiel.

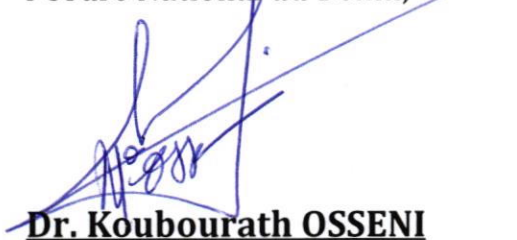
Fait à Cotonou, le 09 juillet 2015

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand - Maître de l'Ordre National du Bénin.



Dr. Boni YAYI

La Grande Chancelière de
 l'Ordre National du Bénin,



Dr. Koubourath OSSENI

Ampliations : PR 4 - AN 4 - CC 2 - CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 - CES 2 - MINISTRES 26 - GCONB 20 - SGG 4 - DEPARTEMENTS 12 - DPE - DCC - INSAE 3 - IGE - CSM - DCCT 3 - BN - DAN - ONIP 3 - UNB - FASJEP - ENA 3 - JORB 2 - INTERESSES 39.

